

17 mars 2016

STOP LGV SUD SAINTE BAUME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Modification des statuts

- Article 10: L'association est dirigée par un conseil de
 12 membres au moins à 24 au plus.
- Ses membres sont élus d'une part, et majoritairement, parmi les associations et organisations (personnes morales) et d'autre part parmi les personnes physiques, adhérentes à titre individuel.
- Sont éligibles au Conseil d'administration, les membres ayant adhéré depuis plus de douze mois à l'association et à jour de leur cotisation.

Collectif Stop LGV Sud Sainte Baume

Assemblée Générale

ORDRE DU JOUR:

- Rapport d'activité et bilan moral
- Bilan financier Vote du quitus-Appel à Cotisation
- Conseil d'administration Elections
- COPIL du 21 mai 2015
- Recours en justice
- Prise de parole de Maître Dragone, avocat du Collectif
- Questions diverses
- Apéritif

BILAN MORAL ET RAPPORT D'ACTIVITE

- *Réunions mensuelles du Conseil d'Administration et du bureau et réunions avec la Coordination Régionale contre la LGV.
- *Réunions avec les représentants de la Communauté d'agglomération et avec le maire du Beausset.
- *Lancement d'une pétition sur le net à l'attention du ministre de l'environnement.
- * Communiqués de presse et conférence de presse.
- * Tracts et panneaux lors du Bol d'Or.
- * Participation à la Fête du Parc Naturel régional et au Forum des Associations au Beausset.
- * Organisation de la « Marche contre la LGV » avec la participation de tous les élus du Sud Sainte Baume.
- * Recours auprès du Tribunal administratif de Paris.
- * Courriers divers , mise à jour du site internet et informations auprès des adhérents.

COURRIERS DIVERS

- *Au secrétaire d'Etat (- Ecologie, Développement durable, et de l'Energie- Délégué aux Transports)
 - *Aux députés Européens de la Commission Transports et Tourisme
- *Au président de la Commission de la modernisation du dialogue environnemental
- *A la Commission Nationale d'Enquêtes Publiques
- *A tous les maires, adjoints et conseillers municipaux des mairies de la Communauté d'agglomération afin de les associer à notre recours en justice
- * A la fédération Nationale de l'Environnement

ORGANISATION DE MANIFESTATIONS

ASSEMBLEE GENERALE 2015 ET REUNION PUBLIQUE



MARCHONS CONTRE LA LGV juin 2015



Les élus du matin

MARCHONS CONTRE LA LGV

SUD SAINTE-BAUME

La LGV menacerait la Maison de la Nature des Quatre Frères

A l'appel du collectif Stop LGV Sud Sainte-Baume, plusieurs dizaines de personnes se sont retrouvées hier au Beausset. Une mobilisation soutenue par de nombreux élus ouest-varois

e collectif Stop LGV Sud Sainte-Baume avait appelé les citoyens opposés à la «LNPCA» (LGV) à participer, hier, à une marche au sein de l'espace naturel sensible des Ouatre Frères, géré par le Département : « On nous endort, tout est fait pour éviter toute mobilisation des citoyens, et si personne ne se réveille, il sera trop tard », alerte Didier Cade, à la tête de l'association. « Pour preuve, poursuit-il, une lettre du secrétaire d'État chargé des transports, adressée au préfet Michel Cadot et datée du 13 avril : elle montre bien que le projet avance et au'il est surtout validé, avec le risque de prochaines opérations de réservations d'emprises foncières » (lire ci-dessous).

Stopper le financement des études

Concernant la mobilisation propose des activités gratuid'hier, Didier Cade explique tes pour tous, avec pas moins Hier matin, de nombreux que, « si le projet de LGV devait se faire, ce serait l'exis- Mais on ignore, dans cette histence même de cette maison toire, la position du Conseil départementale, située en limite du fuseau, qui serait re- gine de ce site situé au cœur mise en cause, à savoir la dis-même du futur Parc naturel



Beaucoup d'élus sur le site de la Maison de la Nature des Quatre Frères, hier, pour dire non à la LN PCA.

(Photos Lan et J. L)

verte de l'environnement, qui de 30.000 visiteurs à l'année. départemental qui est à l'ori-

de sensibilisation et de décou- il participe au financement sommes contre cette LGV et des études sur la LGV. Il faut stopper ce financement ».

élus de la communauté d'agglomération Sud Sainte Baume étaient présents pour afficher leur soutien au collectif. Le président Ferdinand Bernhard précisant : « Notre parition d'un lieu d'accueil, régional, alors qu'en parallèle position reste la même, nous

nous ne sommes pas plus informés que les citoyens ; cela se fait en haut, loin des maires et des acteurs locaux ». Et de promettre à Didier Cade la rédaction d'une lettre de la communauté d'agglo à l'adresse du secrétaire d'État chargé des transports, afin d'obtenir un rendez-vous.

La LGV est aujourd'hui une réalité

Parmi la quarantaine de personnes présentes le matin, il y avait une délégation du comité communal feux de forêt du secteur, tandis que les bénévoles du collectif en ont profité pour sensibiliser le public sur l'impact environ-

nemental du projet de LGV. Mais aussi sur son coût et son opportunité, pour conclure: « Il serait tellement plus iudicieux de moderniser la ligne existante. Il faut que tout le monde prenne conscience que la LGV est une réalité, c'est aujourd'hui qu'il faut se faire entendre ».

LAN

CONFERENCE DE PRESSE

Grand Sud

LGV : la ligne nouvelle attaquée au tribunal administratif de Paris



L'ouest Var, le plus impacté par la ligne nouvelle Provence-Côte d'Azur, poursuit le combat contre « un projet d'un autre siècle ».

(CNDP) aurait-elle dû prévue pour 2017 est large décider d'organiser un nou-ment dépassé », déclare Diveau débat sur la création dier Cade, président du col- prix : 20 milliards d'euros, de la ligne nouvelle Pro- lectif Stop LGV Sud Saintevence-Côte d'Azur (ex LGV Baume. Paca)? « Our », affirment la mairie d'Évenos, la confédération paysanne du Var, ainsi que les associations « La concertation n'a pas Stop LGV Sud Sainte-Baume, été satisfaisante. Elle a Stop LGV Sanary, Enterrons même été interrompue à la LGV et Stop Nuisance deux reprises par le préfet

Sûres de leurs bons droits, ces dernières ont d'ailleurs la compagne présidentielle décidé de déposer un re-cours devant le tribunal ad-Marzolf, garant de la conministratif de Paris contre certation, a critiqué le foncla récente décision de la tionnement de cette der- movens d'entretien, des CNDP. Et les requérants ne nière », ajoute Michel Lieu-chouffeurs. Il faut mettre de sont pas à cours d'argu- taud, ments. D'abord sur la l'association Stop LGV So-

« Le délai légal de cinq ans » Outre le changement de

début public en 2005 et le naie du débat public début de l'enquête publique

Un coût qui a plus que triple

de région. En 2011, à cause de débordements. Et lors de l'association Stop Nuisance nary. Ensuite sur le fond : maximum entre la fin da nom, le projet de ligne nou

rent de celui de LGV PACA soumis à la CNDP en 2005. Ne serait-ce que par son contre 5 à 6 milliards précédemment », avance Blandine Monier, maire d'Évenos. « Acec l'ubérisation dans les transports, le covoiturage, la libéralisation des transports en autocars, la démarche de mobilité a change depuis 2005 », assure Nadine Chevret pour Cuers. « Ce n'est pas une ligne nouvelle qu'il nous Rout, mais des trains sur les poles existantes, assec des représentant l'argent là où c'est efficace et arrêter de rêver sur des conclut Didler Cade.

« Le projet décidé à l'unanimité »

5'll part du même constat - « le débat public remonte à dix ans en arrière et rien n'a walment avancé depuis » - Christian Estrosi, qui sera officiellement éluprésident de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur ce vendredi, n'entend pas remettre le projet de tigne nouvelle en question. « Je suis prét à discuter mais la

nouvelle a été prise à l'unanimité par les trais conseils désortementaux concernés. les grandes métropoles et le conseil régional, à l'épaque d'une autre couleur politique (...) La démocratie a été respectée. On ne peut pas s'amuser à remettre à chaque fais en couse les décisions ».

RETOMBEES MEDIATIQUES

- AFP (Agence France Presse)
- Le Figaro
- Var matin
- La Provence
- La Marseillaise
- Mobilicités
- Observatoire Régional des Transports
- Cecheminotsbretagne.fr
- -Marsactu
- Divers sites internet locaux: Ouest-var.net, Bandol-blog, TV83.info, le-beaussetan.com
- Sites internet d'associations dans le sud ouest et le sud est

BILAN FINANCIER

Solde hanque 31/12/2014 Solde Livret A au 31/12/2014 Solde total au 31/12/2014	BILAN FINANCIER A	AU 31 DECEMBRE 20:	1 944.55 6 109.16 8 053.71
DETAIL DES RECETTES	RECETTES	DEPENSES	SOLDE
participations aux frais d'avocat	350		
ADHESIONS-VENTES DIVERSES	3 615.97		
DETAIL DES DEPENSES			
REUNIONS		155.35	
ASSURANCE		515	
SITE INTERNET		60	
PAPETERIE		80.78	
PHOTOCOPIES-AFFICHES-		278.8	
POSTE		190.91	
FRAIS DE BANQUE		3.80	
AVOCAT (provision)		1 000	
VIREMENT LIVRET A		2 000	
TOTAL		0 6	
TOTAL	3 965.97	4 284.64	
COMPTE DANICAIDE			- (00
COMPTE BANCAIRE au 31/12/2015			1 625.88
LIVRET A au 31/12/2015 (dont intérêts)	63.47		8 172.63
Solde total au 31/12/2015			9 798.51

BILAN FINANCIER

- Les comptes de l'association sont soumis à l'approbation des adhérents
- Vote du quitus
- Montant des cotisations : le Conseil d'administration propose un montant de 5€ pour 2016 minimum pour les adhérents et 50€ pour les associations.
- Vote

Conseil d'Administration

- * Renouvellement statutaire d'un tiers des membres du C.A, composé à ce jour de 21 membres.
- * Membres sortants : Marc Léonarduzzi, Hervé Thébault, Marc Martin Escofier, Brigitte Kramer, Julien Constant, Claude Piegts, Didier CADE
- * Membre décédé: Louis Grena
- * Candidats : Didier CADE, Delphine De Luca, Pierre Rossano
- * Vote

Louis GRENA



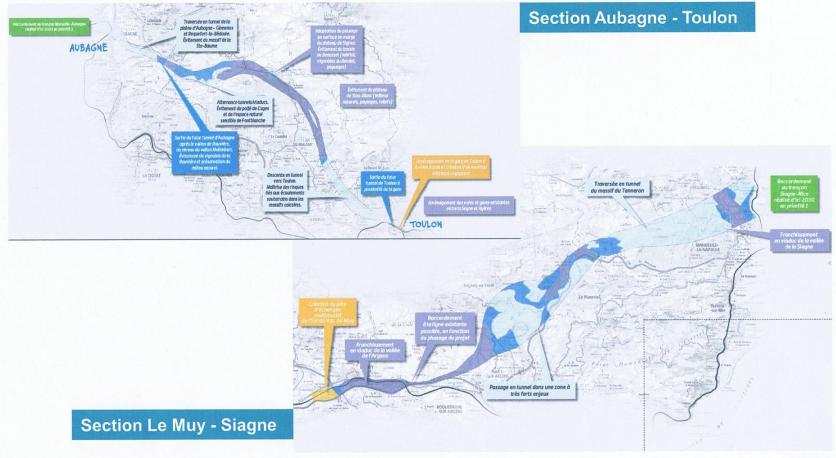
LIGNE NOUVELLE PROVENCE COTE D'AZUR

COMITE DE PILOTAGE du 21 MAI 2015

- · Le comité de pilotage prend acte de la nomination de Monsieur Philippe Quevremont, nouveau garant de la concertation
- Demande de mise en place d'observatoire du foncier
- Mise en place d'études complémentaires sur les secteurs les plus sensibles afin de préserver la faisabilité à terme de la Ligne Nouvelle, pouvant aller jusqu'à une qualification de <u>Projet d'Intérêt général.</u> Ces études seront financés dans le cadre du contrat de plan Régional
- Constitution du dossier d'enquête publique pour début 2017
- Demande de financement complémentaire: approuvé par les partenaires
 - 4.6 millions € pour les études de la priorité 1
 - 5 millions € pour l'enquête publique priorité 1
 - 6.4 millions € pour les premières études priorité 2
 - -8 millions € pour les acquisitions foncières anticipées
- Le délai de 5 ans après la remise du bilan du débat public étant dépassé, la Commission Nationale du Débat Public demande que SNCF Réseaux, la saisisse sur ce nouveau projet et qu'à l'avenir, le public soit mieux associé au processus d'élaboration du projet (décision n°2015/22/LNPCA/11 du 1er avril 2015)

PRIORITÉ 2

DÉCISION MINISTÉRIELLE DU **13 AVRIL 2015** DE VALIDATION DE LA ZONE DE PASSAGE PRÉFÉRENTIELLE





COMMISSION DE DEBAT PUBLIC DU 2 SEPTEMBRE 2015

- « Dans la perspective de l'ouverture de l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique du projet......, SNCF réseau était tenu de saisir de nouveau la Commission nationale de débat public (le délai de cinq ans depuis la publication du bilan du débat public étant dépassé);
- Le président de SNCF réseau a saisi la CNDP <u>le 19 août 2015.</u>
- La commission a considéré que la concertation s'était poursuivie de manière continue sous l'égide d'un garant et que le débat relatif à l'opportunité avait été tranché par la décision du gouvernement le 9 juillet 2013.
- Elle a donc décidé qu'il n'y avait pas lieu d'organiser un nouveau débat. »

Objectifs des Etudes Préliminaires Enquête Utilité Publique:

- © Constitution d'un Dossier d'EUP sur le périmètre de la priorité 1 (le programme au sens du code de l'environnement regroupant, lui, P1 et P2). Les études devront donc produire le juste nécessaire pour cet objectif.
- Il Mise en place des dispositifs nécessaires et suffisants pour préserver le foncier sur la priorité 2 : « mesures conservatoires qui pourraient être prises afin de préserver la possibilité de réalisation de ces sections, postérieurement aux sections relevant des premières priorités » ;
- Consolidation des coûts, établissement d'une stratégie de financement.

RECOURS EN JUSTICE

- Un recours en justice a été déposé au tribunal administratif de Paris contre la décision de la Commission Nationale de Débat Public, qui décide de ne pas mettre en place un nouveau débat public.
- Les requérants sont:
- Le Collectif Stop LGV Sud Sainte Baume
- La mairie d'Evenos
- Stop LGV Sanary
- Stop Nuisances Cuers
- La Confédération Paysanne du Var
- Enterrons la LGV (Aubagne)
- Certaines associations nous ont aidé financièrement:
- ATTAC- la Fédération Régionale du Parti Occitan- le Collectif du 19 mai
- Nous espérons d'autres soutiens en 2016.

NOTRE AMBITION

- * Ne pas se laisser abuser par les affirmations communiquées par RFF « pas d'amélioration des TER sans ligne nouvelle »
- * Poursuivre notre veille minutieuse concernant les appels d'offres, les publications, les compte –rendus et la réglementation.
- * Créer un véritable échange avec les élus sur les diverses informations collectées et participer aux réunions au niveau du Département ou de la Région.
- * Informer la population au travers de notre site internet et des mails
- * Œuvrer pour répondre aux besoins actuels et ne pas attendre 2030 2050 pour la résolution des problèmes qui se posent dés à présent dans les transports du quotidien.

ET DEMANDER UN NOUVEAU DEBAT PUBLIC